

# Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



CPPAP 0313 S 06497 ISSN 1267-4281

## EDITO

### *L'heure de la sortie et du bilan*

Alors que nous nous préparons à remiser les cartables pour une coupure bien méritée, de nombreuses préoccupations demeurent:

- restent **beaucoup de questions après la généralisation de la réforme des rythmes scolaires**. Nous étions pour le moins sceptiques et un rapport du syndicat FSU des IEN semble bien nous donner raison (voir pages 4 et 5).

- **Une ouverture de négociations sur la revalorisation salariale des fonctionnaires nous laisse dubitatifs**. En effet, si les propositions comportent quelques avancées nous sommes loin du compte, le point d'indice bloqué plombant toujours notre pouvoir d'achat. La méthode Valls sur cette question, comme sur d'autres laisse un arrière-goût amer : en cas d'absence d'accord d'ici septembre, les propositions seraient retirées et la négociation salariale prévue début 2016 annulée. Cela doit être la nouvelle version du dialogue social !

- **Côté conditions de travail**, l'horizon n'est pas au beau fixe. En effet, **ce sont nationalement 708 classes qui sont d'ores et déjà fermées pour la rentrée prochaine**. Dans le même temps, les DASEN ont gardé en réserve quelque 1 172 postes, soit 47% de la dotation globale ! Alors que la pression s'exerce au quotidien dans les écoles et que la formation continue pâtit du manque de remplaçants, seuls 331 nouveaux postes de remplaçants seront implantés à la rentrée (783 à la rentrée 2014), laissant craindre le pire sur la continuité et la qualité du service public d'éducation. **Il manque 1779 postes pour retrouver le niveau de la rentrée 2007**. Même inquiétude concernant le rétablissement de RASED complets. Avec la création de 43,5 postes E, de 27,5 postes de psy et la suppression de 8 postes G on est bien loin du compte. Les dotations sont donc nettement insuffisantes au regard des besoins de l'école primaire. Si le gouvernement veut tenir ses engagements pour l'école et la réussite de tous, le prochain budget doit amplifier les créations de postes pour le primaire.

- Au niveau départemental, le report des opérations de carte scolaire et le nombre très important de blocages ont des incidences directes sur le mouvement des collègues. D'autant que la **multiplication des postes à profil** et leur gestion dans une opacité flagrante (unaniment dénoncée en CAPD par les élus du personnel, voir article page 3) ne facilite pas le travail de contrôle.

- Côté **formation**, c'est toujours la grande misère et le subterfuge magistère ne trompe personne. Les retours de l'enquête du SNUipp-FSU 71 sont à ce sujet édifiants (voir article page 6)! A tel point que le ministère vient d'annoncer l'abandon de l'aspect obligatoire

Dispensé de timbrage  
Chalon C.D.I.S

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Sommaire

**Page 1 : Edito**

**Page 2 : Tâches des directeurs**

**Page 3 : Postes à profil**

**Page 4 : INEAT - EXEAT, Rythmes**

**Page 5 : Stage Freinet**

**Page 6 : Magistère**

**Page 7 : Bulletin d'adhésion**

**Page 8 : Coll. Racine dans « le Canard »**

**Syndicat National Unitaire des Instituteurs,  
Professeurs des écoles et PEGC**

Section de Saône et Loire  
Maison des syndicats

2, rue du Parc  
71100 CHALON SUR SAONE

Tel: 03 85 43 56 34

E-mail: [snu71@snuipp.fr](mailto:snu71@snuipp.fr) Site: [71.snuipp.fr](http://71.snuipp.fr)

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins - Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp71

**Bulletin N° 120**

**Déposé le 26 / 06 / 2015**

de cette formation. Les besoins en formation n'en restent pas moins criants et sont d'ailleurs reconnus par l'institution elle-même !

Face à cette carence, nous tentons de combler les manques au niveau syndical en vous proposant des moments de rencontre et de réflexion (pédagogie Freinet, direction... voir page 5). Nous tenterons d'être encore plus ambitieux l'année prochaine.

D'ici là bonnes vacances !

Marc DAILLOUX

## **Allègement des tâches des directeurs : on veut du concret !**

Un groupe de travail, constitué de membres de la DSDEN, d'IEN, de conseillers pédagogiques, de directrices-teurs d'école, de représentants syndicaux, s'est tenu à la DSDEN les 16 mars, 13 avril et 26 mai derniers. Pour le SNUipp-FSU 71, Christophe Lecorney, Dominique Protat et moi-même, tous les trois directrices-teurs d'école, étions présents.

Le SNUipp-FSU refusant la politique de la chaise vide (sauf cas extrême) a pu une fois de plus faire remonter les commentaires et requêtes de nos collègues.

Quatre grands thèmes de travail ont émergé :

### 1/ Trop d'enquêtes !

Les directrices-teurs demandent une harmonisation des enquêtes de manière à éviter les doublons, avoir connaissance des résultats de ces enquêtes et le retrait des enquêtes superflues.

### 2/ Des applications informatiques mal connues et compliquées :

Il y a trop d'applications informatiques départementales, académiques et nationales! Combien d'entre nous connaissent PIA ? Qui sait ce qu'est Décibel ? Combien d'heures passez-vous sur Affelnet ?

**A cet égard, le SNUipp-FSU s'est toujours positionné contre Base Elèves.** Néanmoins, nous faisons le constat que les directrices-teurs sont tenu-e-s de la renseigner pour admettre les élèves. Ainsi, le SNUipp-FSU demande que les municipalités prennent leurs responsabilités en saisissant les inscriptions directement sur BE, **tout en leur rappelant que l'admission relève uniquement de la responsabilité des directeurs d'école.**

Une demande transversale a été récurrente au cours des trois réunions : il faut une assistance informatique départementale (téléphonique et internet). Les ATUIC sont débordés. Ils essaient de répondre à toutes les demandes et nombreuses

d'entre elles ne sont pas de leur ressort.

### 3/ La formation continue : une URGENCE

Les directrices-teurs veulent être formés sur la gestion de conflits, le pilotage d'une école, le cadre réglementaire en constante évolution, etc. Le SNUipp-FSU 71 insiste : les directrices-teurs doivent avoir une formation continue et veulent que celle-ci ne se fasse pas aux dépens de la formation pédagogique. Malgré les problèmes de financement et de remplacement, les élus du SNUipp-FSU 71 soutiennent fermement cette demande.

### 4/ Trop de mails !

L'idée d'un bulletin hebdomadaire fait son chemin. Il réunirait les informations

départementales de la semaine (enquêtes à remplir, dates butoir, etc.) Pourquoi pas ?

La création d'un forum et d'une FAQ pourrait s'avérer intéressante.

La demande de documents administratifs

types pré-remplis est également forte. Et oui ! La mise à disposition de documents pré-remplis éviterait à chaque directrice/teur d'en créer de nouveaux.

Les engagements de la DSDEN que le SNUipp71 surveillera de près :

- Suite aux demandes du SNUipp-71, la DSDEN s'est engagée dans une forte incitation auprès de nombreuses municipalités pour se munir des jetons OTP afin d'inscrire les élèves dès la rentrée de septembre 2015.

- Notre demande de formation continue a été relayée par l'IA adjointe au cours du conseil de formation.

- Une vraie réflexion en partenariat avec le service informatique est menée pour créer une assistance téléphonique informatique

- Des documents administratifs pré-remplis sont en cours d'élaboration et seront mis en ligne après validation du DASEN.

Des paroles aux actes, à suivre...

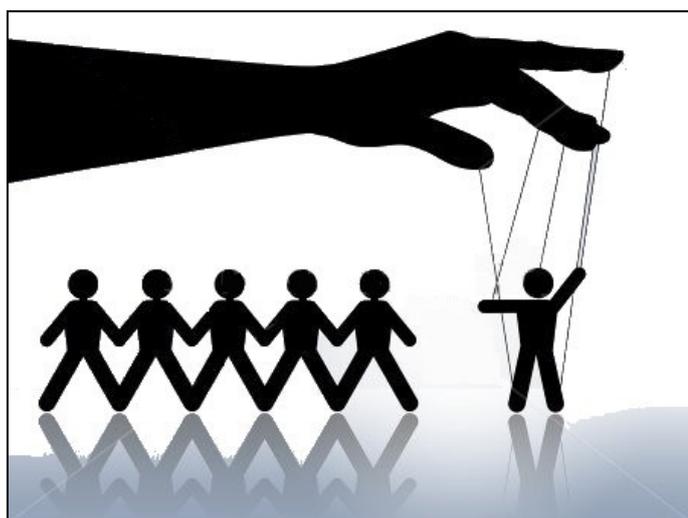


### ***Pour rappel, le SNUipp-FSU revendique :***

- 1/4 de décharge pour les écoles de 1 à 3 classes,
- 1/2 décharge pour les écoles de 4 à 6 classes,
- 3/4 de décharge pour les écoles de 7 à 9 classes
- une décharge **totale** pour les écoles de 10 classes et plus.
- un temps de décharge **supplémentaire** pour les écoles avec CLIS
- une **décharge totale d'APC pour tous les directeurs.**

## Postes à profil : chronique d'une dérive annoncée ?

Si le mouvement principal 2015 s'est généralement déroulé sans encombre, dans le respect des principes d'équité et de transparence chers au SNUipp-FSU, la dérive inquiétante de la multiplication et de l'attribution des postes à profil dont il témoigne est très inquiétante. La multiplication des postes à profil a connu une évolution significative depuis 2008. Ce phénomène s'explique par une volonté de gestion managériale des personnels de l'Education Nationale à l'image de ce qui se produit dans les secteurs du privé et d'autres pans de la Fonction Publique.



En Saône et Loire, les derniers DASEN ont logiquement appliqué les directives des gouvernements successifs (de droite comme de gauche). Les postes à profil se sont ainsi multipliés et sont, depuis cette année, attribués en dehors de tout élément de barème (Cf éditorial de notre bulletin « Mouvement » du mois d'avril 2015).

Désormais, il faut passer un entretien devant une commission composée d'éminents « spécialistes » de l'école maternelle pour être nommé sur des postes d'accueil d'élèves de moins de 3 ans. N'est-ce pas déjà notre métier d'enseigner à des élèves de 2 ans ?

L'accueil de ces enfants n'est d'ailleurs pas nouveau (même s'il avait été sérieusement mis à mal par le précédent gouvernement). Si la loi de refondation de l'école réaffirme la scolarisation de ces élèves, dans les faits celle-ci ne se fait qu'à la marge (insuffisance des créations de postes) et au prix d'une gestion managériale de certains DASEN car le profilage de ces postes ne se réalise pas dans tous les départements.

Sachez qu'il y a même pire ailleurs ! Dans l'académie de l'Aquitaine où la gestion du mouvement est « harmonisée » au niveau rectoral, des postes chez nous « ordinaires », sont désormais profilés. Ainsi tous les postes de direction d'une demi-décharge ou plus, et tous les postes d'adjoint et de direction des REP+ font l'objet d'un profilage, les collègues devant justifier de compétences spécifiques !

Alors quoi ? Va-t-il falloir désormais profiler les postes d'enseignants en CP, et ceux de CM2, et pourquoi pas ceux de classes à multi-niveaux ? Absurde.

Le SNUipp-FSU 71 rappelle son opposition au principe du profilage des postes, qui instaure une opacité dans les critères de nomination, et favorise le clientélisme. Tout enseignant a reçu la formation lui permettant d'exercer sur tout type de poste (hors postes spécialisés, pour lesquels une formation spécifique est exigée). Il doit pouvoir recevoir un complément de formation si nécessaire. De même, c'est dans l'exercice de la fonction que les compétences peuvent se construire et s'affiner. Exclure des collègues sur certains postes à partir d'un avis subjectif est injuste. Pour le SNUipp, cela correspond davantage à une volonté de formatage des personnels et de soumission à la hiérarchie.

Nous avons rappelé notre opposition à ce mode de recrutement lors de la CAPD mouvement du 12 juin au cours de laquelle nous avons soumis au vote un vœu marquant cette opposition (les élus des personnels ont voté unanimement pour, les IEN unanimement contre). Vous pouvez lire ce vœu sur notre site : 71. Snuipp.fr.

A voir également sur le site et à signer absolument, la pétition en ligne du SNUipp-FSU national pour un mouvement juste et équitable

Marie LARROUY

**PÉTITION  
EN LIGNE**

**MOUVEMENT,**  
IL FAUT QU'ÇA BOUGE !

Pour un mouvement départemental  
au plus proche des vœux des personnels

## INEAT/EXEAT

(lire l'article complet sur notre site)

Après les opérations nationales des permutations informatisées, la phase des INEAT/EXEAT a lieu dans les départements. Cette nouvelle opération administrative a pour but d'améliorer les résultats des permutations informatisées dont nous avons pointé les résultats décevants aux niveaux national et départemental dans notre précédent bulletin du mois d'avril.

En principe, seuls les candidats non satisfaits aux permutations informatisées peuvent participer à cette nouvelle phase de mutation manuelle inter-départementale (hors changement important des conditions de vie). Mais, dans les faits, les INEATS/ EXEATS sont ouverts à tous dans la plupart des départements dont la Saône et Loire. **Notez que, suite à notre intervention, les demandes d'EXEAT des stagiaires ont bien été prises en compte.**

### Rappel des règles en vigueur dans le 71 :

Les candidats sont classés en fonction d'un barème qui reprend celui des permutations informatisées. En conséquence, les accords sont prioritairement donnés aux collègues en situation de handicap ou de rapprochement de conjoints.

La liste des participants nous a été communiquée à la CAPD du 12 juin. Pour connaître les chiffres (nombre total de participants, barème, nombre de rapprochement de conjoints), consultez notre site : [71.snuipp.fr](http://71.snuipp.fr)

Le travail d'élus des personnels du SNUipp-FSU 71 :

Nous vérifions les barèmes des participants grâce aux dossiers qui nous ont été transmis par les collègues concernés. Il est encore temps de nous envoyer le vôtre par courriel ([snu71@snuipp.fr](mailto:snu71@snuipp.fr)) ou courrier (SNUipp-FSU, Maison des Syndicats 2 rue du Parc 71 200 Chalon sur Saône). Votre dossier doit nous parvenir avant la CAPD du 3 juillet pour validation des barèmes.

Nous nous assurons que les situations sont traitées selon les

principes d'équité et de transparence que nous défendons. Pour cela, nous nous appuyons sur les barèmes et sur la prise en compte de dossiers médicaux.

Nous contactons les sections SNUipp des départements d'origine et des départements sollicités pour connaître les décisions de leurs DASEN afin de transmettre ces informations au DASEN de Saône et Loire.

### Les INEAT/EXEAT : un moment difficile !

L'attente est forte au moment de cette phase qui est perçue comme une « seconde chance » d'obtenir satisfaction à sa demande de mutation.

Mais la déception est trop souvent au rendez-vous en raison de 2 difficultés majeures :

- Un problème d'harmonisation des prises de décision entre les départements

- Un problème d'attractivité trop forte pour la Côte d'Or, département le plus sollicité par les collègues du 71.

D'année en année, les barèmes pour rejoindre le 21 ont grimpé jusqu'à atteindre le record de 493 points minimum cette année (2014 : 443 pts, 2013 : 368 pts). Si les collègues en situation de rapprochement de conjoints ont la possibilité de rejoindre la

Côte d'Or après 3 ou 4 années de séparation, les autres situations (hors bonification de 800 points pour handicap) n'ont plus aucune chance d'être satisfaites. Ce phénomène perdure depuis plusieurs années déjà.

Aussi, le SNUipp-FSU 71 compte bien apporter des réponses à ce problème en travaillant de concert avec les autres sections départementales ainsi qu'avec le SNUipp national. Notre réflexion portera sur la possibilité d'augmenter les points de renouvellement du premier vœu s'élevant actuellement à 5 points par année pour la phase des INEAT/EXEAT. Ainsi, les collègues ne bénéficiant pas de points de rapprochement de conjoint verraient tout de même leur barème augmenter significativement au gré des renouvellements de leur demande de départ, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



## RYTHMES: Visionnaire, vous avez dit visionnaire ?

Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU 71 avait adopté une position qui se voulait critique et très vigilante, bien conscients que c'était prendre les problèmes de l'école par le petit bout de la lorgnette et que cette réforme à elle seule ne réglerait pas les problèmes de l'école d'aujourd'hui. Nous avons choisi, à l'inverse des adeptes du refus systématique ou de ceux qui pensaient qu'il fallait accompagner cette réforme à tout prix de faire part à la profession de toutes nos interrogations et de toutes nos craintes.

L'avenir semble aujourd'hui nous donner raison puisqu'un rapport du SNPI-FSU, un des syndicats des inspecteurs de l'éducation nationale a été remis il y a peu au ministère.

Je vous en propose quelques extraits en rapport avec nos questionnements de l'époque.

### A Sur la mise en place de la réforme :

« La temporalité de la mise en œuvre n'était pas adaptée aux nécessités d'une construction collective permettant l'examen de l'ensemble des paramètres qu'on devait prendre en compte. La précipitation a souvent conduit à une mise en



œuvre qui a été davantage régie par les moyens disponibles que par des objectifs réellement construits et choisis en fonction de leur finalité. »

### B La concertation avec les parents :

« Même les communes qui ont organisé des votes parentaux, ont été souvent

obligées de constater des taux faibles de participation et leur faible représentativité sociologique, les familles populaires étant généralement plus largement restées en retrait que les autres. »

### C La relation des IEN de circonscription avec les élus :

« Les IEN ont conçu leur travail dans une volonté d'objectiver les paramètres permettant de définir les nouveaux horaires scolaires. Très clairement, la pression politique exercée par les élus, qu'ils aient souhaité mettre en œuvre rapidement la réforme ou au contraire y résister, a fortement nui à un examen serein et objectif des situations pour privilégier des décisions guidées par le positionnement politique. »

#### D La relation avec les enseignants :

« L'injonction faite aux IEN de contribuer à la finalisation rapide des projets a entraîné, chez bon nombre d'inspecteurs, un « conflit de loyauté ». »

#### E Les conséquences sur les enseignements :

« Des effets bénéfiques ponctuels peuvent être notés mais ils ne permettent pas de constater une évolution majeure des organisations d'enseignement, ce qui confirme que la question de l'organisation temporelle ne peut porter à elle seule des transformations qui relèvent davantage de la construction collective des équipes et de la formation continue. »

#### F Les conséquences sur les apprentissages :

« Présumer d'une incidence positive de la modification des horaires scolaires sur la réussite des élèves procédait d'un pari ; vouloir faire la preuve d'un lien causal entre les deux relèverait actuellement d'une gageure. »

#### G Les conséquences sur le « climat scolaire » :

« Les IEN constatent la multiplication des conflits entre enseignants et animateurs.

Le retour dans les classes est souvent problématique quand une activité périscolaire s'y est tenue : désordre, disparition de matériels personnels d'élèves, dommages sur des travaux d'élèves. L'insuffisante compétence professionnelle des animateurs est souvent signalée comme la raison majeure de

ces tensions. Il en résulte une confusion chez les élèves qui entraîne une dégradation des comportements. »

#### H L'inadaptation aux élèves de maternelle :

« L'inadaptation des activités périscolaires aux élèves de maternelle est un constat récurrent. Certains IEN signalent une inadaptation si flagrante des activités périscolaires qu'elle leur paraît inquiétante pour la construction des représentations qu'elles construisent implicitement chez l'élève. »

#### I Les conséquences sur la formation des enseignants :

« Une convergence de d'éléments a contribué à réduire objectivement les temps d'animation pédagogique La mise en œuvre prématurée de Magistère en est un. Le constat est général d'une évolution très négative en quelques années de la formation en circonscription. »

#### En conclusion :

« On ne peut conclure aujourd'hui que la réforme des rythmes a eu un impact positif déterminant sur la réussite des apprentissages. La grande latitude donnée aux élus a eu des conséquences diverses mais, trop souvent, elle n'a pas permis de maintenir les attentions et les exigences qui auraient été nécessaires pour que cette réforme permette les évolutions positives qu'elle



## **Stage Freinet du 15 mai : Un franc succès !**

Le 15 mai dernier, le SNUipp-FSU71 et le GEM 71 (Groupe de l'Ecole Moderne, pédagogie Freinet) ont proposé un stage de formation syndicale sur la pédagogie Freinet intitulé : *Apprendre autrement avec la Pédagogie Freinet*. Ce stage, animé par des enseignants du GEM71, a connu un franc succès : 65 collègues s'y sont inscrits, 51 y ont finalement participé.

S'il s'adressait prioritairement aux entrants dans le métier, il a également attiré des collègues non débutants intéressés par une nouvelle manière de faire classe.

La pédagogie Freinet fait parfois peur : jugée libertaire, elle inspire de la méfiance. Mais en réalité, cette pédagogie demeure bien méconnue de la plupart des enseignants en partie parce qu'elle est totalement ignorée par l'institution. Si les intervenantes du stage ont reconnu les difficultés liées à la mise en place de cette pédagogie, elles en ont aussi montré l'intérêt pour les élèves qui retrouvent ainsi du sens aux apprentissages et pour l'enseignant qui partage et impulse le plaisir d'apprendre dans un cadre apaisé.

**Un grand merci au GEM 71 pour la qualité de ses interventions !**

Ce stage a également permis d'entendre les doléances des collègues sur la formation continue qui ne répond pas à leurs besoins de manière satisfaisante en termes de volumes horaires et de contenus. La formation à distance M@gistère a notamment été dénoncée. Les enseignants ont besoin d'échanger et de débattre en direct !

Le SNUipp-FSU 71 entend promouvoir cette exigence de formation dans ses stages syndicaux avec toutes les associations, organismes ou simples personnes militants qui partagent ses valeurs !

Stages syndicaux pédagogiques du SNUipp-FSU 71 pour l'année 2015-2016 :

- Stage spécial sur l'école Maternelle
- Stage sur les pédagogies coopératives
- Stage sur l'Education Prioritaire ...

Les dates, lieux et intervenants de ces stages seront communiqués dès que possible !

Marie LARROUY

## **MAGISTERE : oui au contenu, non à l'outil !**



Le SNUipp71 a mené l'enquête sur l'intérêt suscité par l'outil MAGISTERE auprès des collègues du département (voir l'ensemble des résultats sur notre site, ainsi que les commentaires instructifs des collègues ayant répondu).

En quelques mots, les retours que nous avons reçus plébiscitent le présentiel. Si l'information numérique n'est pas mise en cause, c'est bien l'outil (problèmes techniques) et l'obligation de l'utiliser (distanciel au détriment du présentiel) qui posent problème.

Si le SNUipp reconnaît l'intérêt de contenus pédagogiques numériques à disposition des collègues (qui d'entre nous n'a jamais trouvé des infos pour sa classe sur Internet?) nous refusons que l'outil prenne le pas sur la rencontre entre collègues, l'analyse de la pratique, le contact en

vrai. De même nous refusons les contrôles tatillons, l'infantilisation des collègues en évaluant leur compréhension des contenus, les énièmes outils supposés utiles aux collègues (les directeurs en sont surchargés) qui se révèlent compliqués à l'utilisation, voire inutilisables...

Sur MAGISTERE, le CHS-CT Ministériel (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) semble nous donner raison.

Dans un avis du 12 mars 2015, il recommande au Ministère "*que cette formation à distance n'ait lieu que sur la base du volontariat et qu'aucune sanction ne soit engagée à l'encontre des collègues qui ne veulent pas entrer dans le dispositif et qu'une véritable formation soit mise en place*".

La réponse du Ministère est sans équivoque: "*Le recours à ce dispositif technique ne revêt aucun caractère obligatoire. Il offre toutefois une solution mutualisée tout en laissant une entière liberté d'action aux acteurs locaux de la formation...*" (courrier daté du 16 juin 2015. Lire l'intégralité de son contenu [sur](#) notre site).

Entre l'avis négatif des collègues, les recommandations du CHS-CT et le positionnement du Ministère, il semble que le débat n'ait plus lieu quant à l'obligation d'utiliser MAGISTERE dans le département. C'est avec ces positions que le SNUipp71 continuera de batailler sur le dossier: fin de l'obligation d'utiliser MAGISTERE, aucun contrôle des utilisateurs volontaires, et une formation en présentiel relancée.

QUESTION: Si l'outil MAGISTERE reste obligatoire l'année prochaine, que fait-on?

REPONSE DU SNUipp71: Vous pouvez assister aux Réunions d'Informations Syndicales (RIS) du SNUipp, hors temps face aux élèves, et déduire jusqu'à 6h/an de vos animations péda, donc...de magistère. Notre calendrier de formation bientôt !

## **Maternelle : les enseignants ne sont pas préparés aux nouveaux programmes**

Dès la prochaine rentrée, de nouveaux programmes de maternelle vont se mettre en place mais les enseignants des écoles ne sont pas préparés à ce changement.

Tournant le dos aux programmes actuels dont la dérive "primarisante" avait été dénoncée y compris par l'Inspection générale, les nouveaux programmes méritent à l'évidence d'être impulsés par l'institution avec une diffusion des textes dans chaque école et, naturellement, une formation conséquente.

Or, les textes des nouveaux programmes ne sont pas parvenus dans les écoles. Le SNUipp-FSU demande donc une nouvelle fois à la ministre de mettre rapidement à disposition des enseignants les programmes qu'ils devront mettre en œuvre dans à peine quatre mois !

Par ailleurs, la formation continue est indispensable à leur mise en pace. Elle peut s'effectuer en stages d'une à plusieurs journées, menés par la Direction académique, l'enseignant est alors remplacé. Or, seuls quatre départements ont proposé cette année des stages de formation continue dédiés aux nouveaux programmes. Moins d'une centaine d'enseignants sur près de 90 000 exerçant en classe maternelle bénéficieront de journées de stage. Les deux tiers d'entre eux sont formateurs, directrices ou directeurs.

Une épine de plus dans la formation continue des PE..

Vincent CASTAGNINO

(Plus d'infos sur le site national du SNUipp)



## **Collectif Racine: le Canard Enchaîné monte au créneau !**

Dans son numéro du mercredi 10 juin 2015, le Canard Enchaîné, illustre journal satyrique à l'indépendance d'investigation qui n'est plus à prouver, pause sa palme sur le dossier du Collectif Racine.

Ce que le SNUipp71 dénonce depuis déjà fin novembre 2014 (voir sur notre site, ou notre bulletin de janvier 2015) se retrouve en grande partie relayé par l'article signé d'Anne-Sophie Mercier, *Marine le Pen fait la sortie des écoles*.

Extraits:

*Le collectif Racine est un groupement d'enseignants proches du FN, parfois encartés (...). Pour être au plus proche du terrain, le collectif Racine est divisé en sections départementales. Les enseignants se réunissent, débattent, envoient au Rassemblement bleu Marine des contributions qui servent, bien sûr, à nourrir le futur programme présidentiel de Marine Le Pen. Florian Philippot, numéro 2 du FN, s'en félicite : « ce collectif rencontre un succès remarquable, c'est un modèle ».*



**Il faudra donc l'effort de toutes et de tous pour que les haineux ne viennent pas mettre leur nez dans les affaires de l'école de la République. Cela demandera du courage et de la clarté.**

**Le SNUipp-FSU 71 s'engage, une fois de plus, à mener ce combat avec toute son énergie.**

Vincent CASTAGNINO